



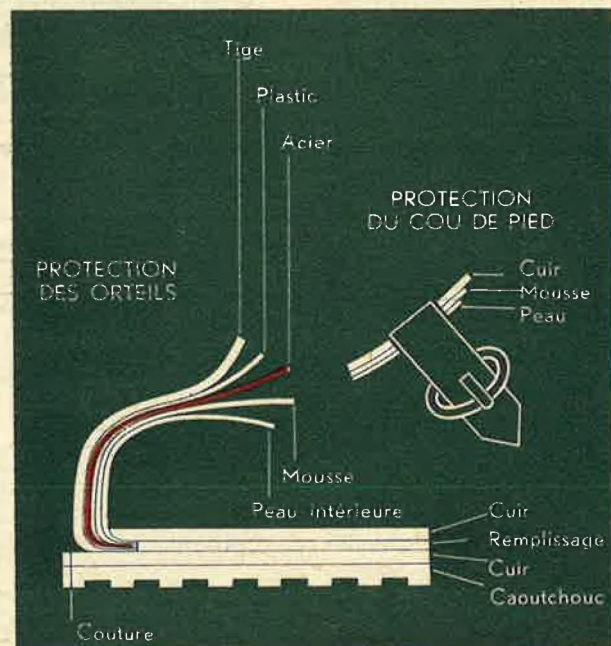
POURQUOI je chausse des souliers de sécurité ? Tout d'abord parce que je crois à la vertu de la prévention. Oui, j'y crois dur comme roc. Et non point par simple acte de foi. Mais parce que les faits sont là, précis, objectifs, irréfutables et qui obligent à croire : 9.773 cheminots blessés en 1953. En 1956, 4.869 EN MOINS ! Plus de 12.000 accidents évités depuis le

commencement de la campagne de prévention. C'est-à-dire plus de 12.000 camarades de travail dont le sang n'a pas été répandu. Et, parmi eux, il en est quelques-uns qui peuvent encore aller et venir gaillardement, parce que la Prévention a stoppé la Mort dans son geste homicide. Il en est d'autres aussi qu'elle a arrachés à une hideuse mutilation. La Prévention corrige ainsi les destins en les expurgeant des souffrances qui s'y élaboraient. Superbement prométhéenne, elle garde intactes, à de nombreux cheminots et à leur famille, leurs chances de bonheur.

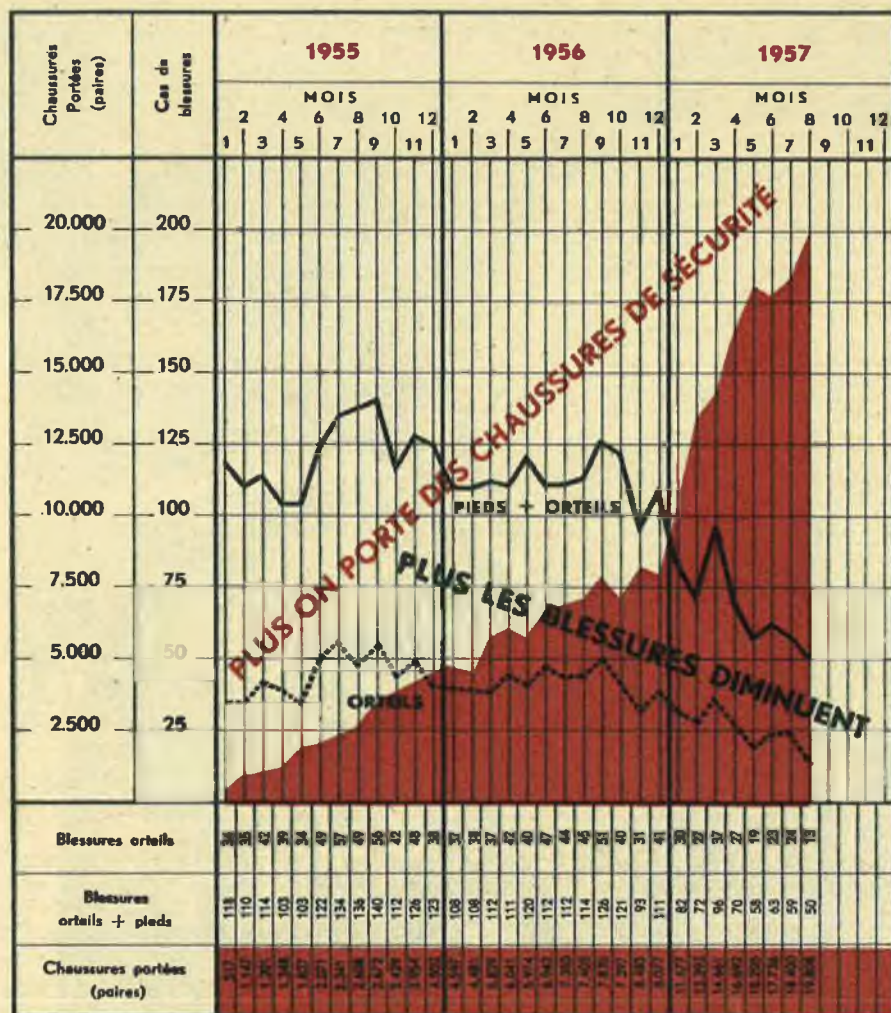
Vous étonne-t-il, dès lors, que je veuille la servir en portant des souliers de sécurité ? D'ailleurs, je protège ainsi ma propre intégrité, car les faits apprennent aussi que les accidents aux pieds sont parmi les plus nombreux et les plus graves.

De plus, je prétends prêcher d'exemple et convaincre les jeunes, les insoucients, les téméraires qui m'observent, moi l'ainé, du bien-fondé des recommandations qui nous sont faites et du haut prix que j'y attache. En même temps, je soutiens mon contremaître dans son quotidien et difficile effort de stimulation persuasive et d'inlassable éducation. De toute ma volonté réfléchie, je veux coopérer, à partir de mon poste de travail, à l'œuvre de la Société, parce que cette œuvre est de la solidarité en action et qu'elle est puissamment humaine. C'est pourquoi vous pourrez m'apercevoir, chaque matin, décidé et sifflotant, chausser très ostensiblement mes souliers de sécurité.

POURQUOI JE CHAUSSE DES SOULIERS DE SÉCURITÉ...



(Texte de M. L. LIEGEOIS,
lauréat du concours "Notre sécurité...")



QUELQUES FAITS SIGNIFICATIFS...

- Le 3-10-1956, en gare de Tubize, un journalier reçoit, sur le pied gauche, une grille de foyer de locomotive, tombant d'une hauteur de 1 m. 25.

La coquille métallique de sa chaussure de sécurité n'est que légèrement écrasée.

La victime s'en tire avec une incapacité de travail de deux jours, alors qu'avec des souliers ordinaires, elle aurait eu les orteils écrasés.

- Le 4-10-1956, en gare de Charleroi-Sud, une roue d'un wagon vide coince le pied d'un de nos collègues.

La coquille métallique de son soulier de sécurité est déformée, mais elle est suffisamment résistante pour éviter l'écrasement et probablement l'amputation des orteils.

Aucune incapacité de travail.

- Le 10-10-1956, en gare de Quaregnon, un chef poseur de voie a le pied coincé sous un rail de 27 m. de longueur.

Grâce à ses chaussures de sécurité, il s'en tire sans la moindre blessure.

- Le 27 mai 1957, en gare de Stockem, un ajusteur, surpris par une locomotive roulant tender en avant, a la pointe du pied engagée sous la première roue du tender.

La coquille de protection de son soulier de sécurité est fendillée et enfoncée ; mais il n'en résulte aucune blessure grave, alors qu'avec d'autres souliers, l'amputation des orteils aurait été inévitable.

La victime s'en tire avec quelques jours d'incapacité de travail.

Pour 170 fr. payables en 6 mois

Il existe actuellement quatre types de chaussures de sécurité :

- En grené brun, avec semelles en cuir : 220 fr. la paire ;
- En grené brun, avec semelles en caoutchouc : 220 fr. la paire ;
- En boxcalf noir, avec semelles en caoutchouc : 250 fr. la paire ; plus légers que les deux premiers types, ces souliers sont destinés aux agents qui se déplacent beaucoup (manœuvres de gare, visiteurs de matériel...) ;
- En grené brun, avec semelles en néoprène : 320 fr. la paire ; ces semelles résistent à l'huile, au mazout et aux autres matières grasses.

Ces prix sont imbattables ! De plus, chaque acheteur reçoit une ristourne de 50 fr. (une fois par an). Et ce n'est pas tout ! Il peut payer son achat en six mensualités, sans formalités. Quel vendeur pourrait vous offrir mieux ?

Solides, résistantes, antidérapantes, imperméables, hygiéniques et sûres, telles sont les chaussures que vous pouvez commander chez vos chefs immédiats.

N'hésitez pas !

JAMAIS VOUS NE VERREZ, A AUCUNE VITRINE,

OFFRIR, POUR CE PRIX-LA, DE PAREILLES BOTTINES !

**UNE
CONCLUSION
S'IMPOSE...
PORTONS DES
CHAUSSURES
DE SÉCURITÉ**